



Avis aux termes de l'article 12 Renseignements postérieurs à la mise en marché exigés

Nom du produit : herbicide Tolpyralate à usage technique

Numéro d'homologation :

Numéro de la demande : 2015-1418

Numéro de document de l'ARLA : 2783155

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de l'homologation prenant fin le 31 décembre 2022, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **31 décembre 2018**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les exigences d'homologation doivent être respectées ; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 2

RENSEIGNEMENTS EXIGÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES POUR L'HOMOLOGATION D'UNE MATIÈRE ACTIVE DE QUALITÉ TECHNIQUE (MAQT) OU D'UN PRODUIT DU SYSTÈME INTÉGRÉ

CODO : 2.13.3
Titre : Données sur les lots

Lacune : Puisque ce produit à usage technique est seulement fabriqué à une échelle pilote avant son homologation, des données de cinq lots représentatifs de la production à l'échelle commerciale devront être soumises pour tous les sites de fabrication approuvés d'ici le 31 décembre 2018.